



Palézieux, le 30 juin 2009

Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village

Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 22 (extrait)
Présidence : M. Bays, Syndic
Séance ouverte à : 20.30 h.
Municipalité présente : M. Bays, Syndic, M. Dind, Vice-Syndic,
Mme Dovat, Municipale, MM. Dind, Jordil et
Menétrey, Municipaux

Lors de sa séance du 22 juin 2009,

SIDEHB - Servitudes	La Municipalité prend note de la convocation de Me Niklaus pour les signatures des actes 12 et 13 de constitution de servitudes en faveur du SIDEHB, le 7 juillet 2009 respectivement à 11.30 h. et à 11.45 h. au carnotzet de la Commune d'Oron-la-Ville.
Internat de Serix - Recherche de locaux	La Municipalité décide de ne pas entrer en matière sur la demande de l'Internat de Serix qui est à la recherche d'un local (type salle communale de Palézieux-Gare) pour y aménager une classe spéciale qui va s'inspirer du modèle MATAS (module d'activités temporaires alternatives à la scolarité).
Cyberadministration - Enquête	La Municipalité prend note que la Confédération et la Conférence des gouvernements cantonaux effectuent un sondage sur le thème "Administration et cyberadministration" et décide d'y donner suite.
Zone industrielle - Parcelle 597	La Municipalité décide de prolonger au 30 septembre 2009 le délai de réservation de la parcelle 597 à une société qui souhaite s'implanter à Palézieux.
Naturalisation - Abts-Al Annan Marie-Aurèle et Al Annan Ali	Sur la base du rapport de la commission de naturalisation, la Municipalité décide l'octroi de la bourgeoisie communale à Mme Marie-Aurèle Abts - Al-Annan et M. Ali Al Annan et transmettra le dossier au Canton pour la suite de la procédure.
Naturalisation - Mayamba Ineza et Kibula Joalina	Sur la base du rapport de la commission de naturalisation, la Municipalité décide l'octroi de la bourgeoisie communale à Mme Ineza Mayamba et sa fille Joalina Kibula et transmettra le dossier au Canton pour la suite de la procédure.
Paroisse Oron-Palézieux - Culte d'au revoir	La Municipalité décide de déléguer M. Dind, Municipal, au Culte d'au revoir du dimanche 28 juin 2009, à 10 h. à Maraçon, prévu pour M. Bernard Russier, Pasteur, qui cessera son activité le 31 août 2009.

./.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



Local voirie - Isolation du local	La Municipalité adjuge au Bureau Reymondin et Fantoli les travaux d'étude pour isoler le local de voirie.
Conservatoire de Musique de la Broye - Concert de clôture	La Municipalité prend note de l'invitation du CMB à participer au concert de clôture, le mercredi 24 juin 09 à Payerne, et décide de ne pas y participer.
Paroisse Oron-Palézieux - Poste de sacristain	La Municipalité prend note de la démission de M. Raphaël Rosselet du poste de sacristain pour le 31 août 2009.
Centre scolaire - Produits de nettoyage	La Municipalité décide d'adjuger à Diversey Lever, la fourniture des produits de nettoyage pour les bâtiments communaux.
Centre scolaire - Vaisselle	La Municipalité décide de passer commande de vaisselle auprès de Béard pour équiper le foyer du centre scolaire et pour remplacer celle manquante de la salle polyvalente.
Centre scolaire - Régénération du terrain - Système d'arrosage	La Municipalité décide de passer commande d'un système d'arrosage pour le terrain du centre scolaire.
Kibula Maya - Justine Friis - Championnats vaudois d'athlétisme	Suite aux championnats vaudois d'athlétisme, la Municipalité félicite Mlle Maya Kibula qui a obtenu 4 médailles soit une d'or, une d'argent et deux de bronze et Mlle Justine Friis une médaille d'or.
Stand de tir 50 mètres - Subside Sport-Toto	La Municipalité prend note de l'annonce du SEPS qui alloue une subvention de <u>fr. 1'500.--</u> sur les travaux d'augmentation de l'ampérage et de l'adaptation du tableau électrique du stand de tir à 50 mètres.
M. Jacques Amiguet - Cabane à outils	La Municipalité décide d'autoriser M. Jacques Amiguet à aménager une cabane à outils sur sa parcelle.
Demiéville Jean-Claude - Agrandissement du couvert	La Municipalité décide de publier l'enquête concernant l'agrandissement du couvert de la stabulation libre de M. Demiéville.
Chamot Etienne - Permis 551	La Municipalité décide d'accorder, à M. Etienne Chamot, le permis de construire no 551 pour la construction de 3 appartements dans la ferme existante.
Établissement scolaire Oron-Palézieux - Réseau régional de prévention et d'aide	La Municipalité décide de déléguer Mme Dovat, Municipale, à une séance de travail du réseau régional de prévention et d'aide, le 7 septembre 2009, à 16.15 h. à Oron-la-Ville.
Restori Renzo - Pergola	La Municipalité décide d'autoriser M. Restori à aménager une pergola sur sa propriété.

./.



Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



CFF - GSM-R - Approbation partielle des plans	La Municipalité prend note du dossier d'approbation partielle des plans concernant l'installation du système de radio GSM-R sur le tronçon Lausanne - Fribourg.
Holdigaz - Extension réseau	La Municipalité prend note du projet d'extension du réseau de gaz en direction d'Ecoteaux et de Maraçon par le Chemin des Bois et décide de donner son accord.
ARAVOH - Demande de soutien	La Municipalité prend note de la demande de soutien adressée par l'ARAVOH et décide de ne pas entrer en matière.
DGM - CR Oron - Permis temporaire	La Municipalité décide de délivrer le permis temporaire pour le Concours hippique du 21 au 23 août 2009 aux DGM-CR Oron.
Stettler Bernard - Attestation de conformité	La Municipalité décide de délivrer une attestation de conformité à M. Stettler pour le renouvellement de ses plaques de garage.
ARO - Commission des déchets	La Municipalité décide de confirmer à l'ARO l'intérêt de M. Daniel Jordil, Municipal, à faire partie de la commission des déchets.
Sentences	La Municipalité décide de délivrer les sentences 70/09, 71/09, 72/09, 73/09, 74/09 et 75/09 de fr. 60.- chacune pour infraction au parcage.
Centre social protestant - Soutien	La Municipalité prend note de la demande de soutien présentée par le Centre social protestant et décide de ne pas entrer en matière.
PPA « La Sauge » - BCV	La Municipalité prend acte que la BCV a vendu la parcelle RF 340 constituant le PPA « La Sauge ».
Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage - Demande de soutien	La Municipalité décide de ne pas entrer en matière sur la demande de soutien de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage.
Equiterre - Assemblée générale	La Municipalité prend note de l'invitation à participer à l'assemblée générale du 7 juillet 2009 et décide de se faire excuser.
Soins cultureux - Soumissions	La Municipalité décide de mettre en soumission les travaux de soins cultureux.
Réfection de la route de la « Rue de la Gare » - Plus-value	La Municipalité décide d'accepter une plus-value concernant la pose d'une monocouche avant le goudronnage de la route de la Rue de la Gare qui se monte à fr. 25'500.--.

./.



**Commune de Palézieux**Case postale 35
1607 Palézieux-Village

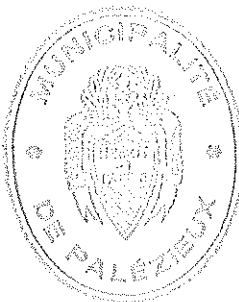
MEP - COFIL	La Municipalité décide de proposer à M. Philippe Modoux de rejoindre le Comité de pilotage.
MEP - Mandat de communication	La Municipalité décide d'adjuger au Bureau Plates-Bandes, le mandat de communication du projet MEP.
MEP - Adjudication du mandat subséquent	La Municipalité décide d'adjuger le mandat subséquent de la MEP au Bureau 2b selon le détail suivant : ↓ Révision du PDCOM Sud, <u>fr. 43'129.--</u> ↓ Révision du PGA Sud, <u>fr. 38'863.--</u> ↓ EF « La Sauge », <u>fr. 44'127.--</u> ↓ EF « Sous-Gare », <u>fr. 62'312.--</u> ↓ EF « Place de la Gare », <u>fr. 86'939.--</u> La publication sera effectuée dans la Feuille des Avis Officiel.
MEP - Adjudication des mandats complémentaires	La Municipalité décide d'adjuger les mandats complémentaires au Bureau Stuby et Völlmy : ↓ EF « La Sauge », <u>fr. 47'400.--</u> ↓ EF « Sous-Gare », <u>fr. 43'000.--</u> ↓ EF « place de la Gare », <u>fr. 19'000.--</u> et à M. Xavier Fischer ↓ Mandat d'urbaniste conseil, <u>fr. 48'000.--</u>
Musée des Beaux-Arts - Projet	La Municipalité valide le projet de dossier de candidature de la Commune de Palézieux qui sera remis au Canton.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 01.00 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Christian Bays



Le Secrétaire

Jean-Daniel Graz